



# Médiathèque municipale Simone de Beauvoir

Règlement intérieur Révision du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Annexe A

## Utilisation d'internet

### 1 - Descriptif de l'espace et horaires

La médiathèque met 3 postes à la disposition du public. Ils donnent accès à internet. La consultation d'internet est gratuite. Elle est possible durant les heures d'ouverture de la médiathèque.

L'impression des documents est facturée suivant les tarifs votés en Conseil Municipal (délibération du 19 décembre 2002), à savoir : 0,30 €/page en noir ; 0,60 €/page en couleur. En cas de dysfonctionnement technique, l'espace multimédia pourra être temporairement fermé au public.

### 2 - Réservations

Il est possible de réserver sur place ou par téléphone une plage horaire pour consulter internet : la consultation n'excédera pas 1 heure, ou 20 min en cas de nombreuses demandes.

### 3 - Utilisation des postes et législation

L'usage d'internet doit se faire dans le respect de la législation française et de la mission culturelle et éducative de la médiathèque. Est donc formellement interdite la consultation de sites faisant l'apologie de la violence, du terrorisme, de discriminations ou de toute autre pratique illégale ainsi que des sites à caractère pédophiles ou pornographiques (Articles 227-23/24 du Code pénal).

Conformément aux missions générales des médiathèques, les postes internet mis à la disposition du public sont dédiés surtout à la recherche documentaire, à la recherche d'emploi, à la rédaction de CV, lettres de motivation, démarches administratives. Le scan de documents est accessible et gratuit : le bibliothécaire l'effectuera à la demande de l'utilisateur. La messagerie est autorisée.

Les personnes utilisant les réseaux sociaux et ayant un usage récréatif d'internet ne seront pas prioritaires.

Les bibliothécaires se réservent le droit de leur demander de quitter les postes.

---

#### Mairie d'Uzerche

Place de la Libération - 19140 Uzerche

Tél. 05 55 73 17 00 - Fax : 05 55 98 44 55 - Mail : [mairie@uzerche.fr](mailto:mairie@uzerche.fr)

[www.uzerche.fr](http://www.uzerche.fr)

### Sont interdits :

- Les téléchargements de programmes (musique, logiciels, vidéos, programme personnel...)
- Toute intervention à l'initiative des usagers dans les paramètres du système d'exploitation.

La médiathèque se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs : le personnel de la médiathèque peut interrompre la séance, et suspendre à titre temporaire ou définitif le droit d'accès à internet en cas de manquement aux règles mentionnées ci-dessus.

Les postes ne doivent pas être utilisés plus d'une heure, et 20 minutes en cas d'affluence (vacances scolaires et mois d'été), afin d'offrir un service équitable à tous les publics.

### **4 - Modification et/ou destruction des éléments de travail**

Chaque usager est responsable de sa session de travail.

Il est interdit de pénétrer dans les systèmes autres que ceux dont l'accès est prévu, d'entraver le système, de porter atteinte aux données et de tenter d'accéder au disque dur (Articles 323-1 à 7 du Code pénal).

Les utilisateurs s'engagent à ne pas modifier la configuration du poste de consultation et/ou effectuer des opérations pouvant nuire au bon fonctionnement du poste.

Tout problème technique doit être signalé aux bibliothécaires.

Toute dégradation du matériel engage la responsabilité de l'utilisateur qui doit le rembourser ou le remplacer en fonction de la valeur en cours lors de la détérioration.

L'usage d'internet est une activité placée sous la responsabilité des parents ou tuteurs de l'enfant. Les enfants de moins de 9 ans doivent impérativement être accompagnés dans l'usage de l'outil internet.

### L'utilisateur est informé que :

- La confidentialité des informations et leur fiabilité sur internet n'étant pas assurées, la navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.
- La bibliothèque ne pourra pas être tenue pour responsable des conséquences, quelles qu'elles soient, de cette navigation.
- L'envoi de toute information nominative se fait sous la responsabilité de l'internaute (inscription à un concours, par exemple...)

Fait à Uzerche le 1<sup>er</sup> janvier 2018

**Jean-Paul GRADOR,**  
Maire d'Uzerche



---

### **Mairie d'Uzerche**

Place de la Libération - 19140 Uzerche

Tél. 05 55 73 17 00 - Fax : 05 55 98 44 55 - Mail : [mairie@uzerche.fr](mailto:mairie@uzerche.fr)

[www.uzerche.fr](http://www.uzerche.fr)